

15 | Exigences légales et administratives

qualivista se subdivise en exigences globales, critères et directives plus spécifiques (annexes et documents de base de prestataires externes). Le contenu ci-dessous fait par conséquent partie de la version principale de qualivista. Au besoin, il a été adapté aux cantons concernés.

Outre les divers exigences et critères, un certain nombre de prescriptions légales et administratives doivent également être respectées. Les associations publient à cet effet une liste de principes de base en vigueur actuellement ; elles peuvent être contactées au besoin par le biais des adresses Internet suivantes:

Associations			Internet
AR		Kanton Appenzell Ausserrhoden Amt für Soziales	Link
BL		CURAVIVA Baselland	Link
BS		Verband der gemeinnützigen Basler Alterspflegeheime	Link
NW		CURAVIVA Nidwalden	Link
OW		CURAVIVA Obwalden	in Vorbereitung
SO		Gemeinschaft Solothurnischer Alters- und Pflegeheime	in Vorbereitung
VS-FR		AVALEMS Association Valaisanne des EMS	en travail
VS-DE		VWAP Vereinigung Walliser Alters- und Pflegeheime	in Vorbereitung